

Le 24 janvier 2018

## Communiqué de presse

**Le projet de la Maison Administrative Provinciale a été officiellement présenté ce mercredi 24 janvier 2018. Ce nouvel édifice porteur d'ambitions environnementales et managériales fortes concrétise l'opportunité pour l'administration de continuer son processus de modernisation et d'adaptation à la situation institutionnelle.**

Le 7 décembre dernier, le Collège provincial attribuait le marché de conception et réalisation de la future Maison Administrative Provinciale à l'ingénieur et architecte **Philippe Samyn** en association avec le groupe **Eraerts-Jan de Nul**.

C'est aujourd'hui que se déroulait la présentation officielle du projet concrétisant le processus de modernisation de l'administration entamé il y a déjà plusieurs années.

Erigé harmonieusement dans son environnement à proximité de la Sambre, notre bâtiment sera exemplaire en matière de développement durable tant dans son fonctionnement que dans sa construction et son aménagement.

Plus qu'un bâtiment, le futur siège principal de notre administration sera un véritable outil de travail, traduisant nos ambitions, pour répondre aux défis de demain. Nous y voyons l'expression de notre vision de travail, tournée vers l'avenir.

Il implémentera une toute nouvelle organisation de travail pleinement adaptée à nos besoins dans un espace commun décloisonné, propice à la collaboration, pour répondre encore mieux aux attentes de nos bénéficiaires.

Une organisation performante en termes de qualité des espaces, d'agencement des fonctions, d'organisation des flux et de modularité dans le temps.

Vous pourrez découvrir l'entièreté du projet dans le dossier de presse annexé.

Pour rappel, ce projet :

- Sera au minimum budgétairement neutre pour l'Institution et le citoyen. Tout porte à croire qu'il permettra de substantielles économies.
- Offrira aux collaborateurs provinciaux des conditions optimales de travail et beaucoup plus respectueuses de l'environnement, dans des surfaces globalement réduites de 43,7% par rapport à la situation existante.
- Permettra, quoiqu'il arrive en termes de transition institutionnelle, de répondre à une nouvelle configuration et de poursuivre le processus de transformation qualitative de l'administration provinciale, en lien avec l'évolution du monde du travail.

## Renseignements complémentaires

Valéry Zuinen, Directeur général

[dg@province.namur.be](mailto:dg@province.namur.be)

+32(0) 478 223 105

### Service Communication

Place Saint-Aubain 2 – 5000 Namur

+32(0)81 776 745

[info@province.namur.be](mailto:info@province.namur.be)

### Votre correspondante :

Christelle Morval

+32(0)81 775 117

+32(0) 485 983 664

[Christelle.morval@province.namur.be](mailto:Christelle.morval@province.namur.be)